



CONSEIL
DE QUARTIER
DE SAINT-SACREMENT

CONSEIL DE QUARTIER
5 mai 2010

Procès-verbal de la cinquième réunion régulière de l'année 2010, tenue le 5 mai à 19 h, au Centre des Loisirs St-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

M. Jacques Alméras	Président
M. Roger Boileau	Vice-président
M. Martin Dumas	Administrateur
M. Marc Julien	Administrateur
M. Jean-Christian Roy	Administrateur
M ^{me} Marie-Josée St-Germain	Trésorière
M ^{me} Sylvie Turcotte	Secrétaire
M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal

IL A QUORUM

ABSENCE :

M ^{me} Marie-Ève Fortier	Administratrice
Mme Danielle Grondines	Administratrice

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M^{me} Pascale Therreault : Arrondissement de La Cité;

Pour le point ***Travaux prévus au parc Saint-Sacrement*** : Richard Marchand, directeur de la section des équipements, division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, arrondissement de La Cité-Limoilou;

Trois citoyennes assistent également à la rencontre particulièrement pour le point : ***Travaux au parc Saint-Sacrement***.

10-05-01 Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Jacques Alméras, ouvre l'assemblée à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux citoyennes présentes ainsi qu'à monsieur Richard Marchand du service des équipements de la Ville.

10-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jacques Alméras, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout à *Divers* du point *Entente avec le Centre des Loisirs St-Sacrement (CLSS)*.

Adoptée l'unanimité.

10-05-03 Travaux au parc Saint-Sacrement. Invité: Richard Marchand

Richard Marchand remet aux participants un projet de plan d'aménagement prévu pour le parc (voir document en annexe 1). Il précise que les travaux doivent se réaliser en deux phases. **La phase un**, qui doit être complétée pour cet été, consiste à finaliser les travaux au pourtour du pavillon, dont la relocalisation des installations pour la planche à roulettes. Pour la **phase deux**, les travaux suivants sont prévus : enlever la clôture, faire une surface en criblure de pierre sur la patinoire, faire des sentiers pour fermer les boucles de circulation, réaliser une zone de jeux pour les enfants de 0-5 ans dans la partie nord-ouest du parc, améliorer l'éclairage au niveau du belvédère et, enfin, reverdir au maximum par de nouvelles zones de plantation.

De plus, M. Marchand précise que de nouveaux modules moins bruyants seront installés pour la planche à roulettes, rappelant que l'objectif est d'abord de répondre aux besoins des jeunes du quartier qui débutent dans ce sport. En effet, avec les installations prévues au parc Victoria, ce sera cet endroit qui deviendra, au cours des prochains mois, le lieu privilégié des planchistes expérimentés.

Les citoyennes présentes font part de leurs inquiétudes relativement au site prévu des installations de planche à roulettes, soit le bruit, les heures de fermeture de ces installations ainsi que l'éclairage trop fort et mal dirigé. On mentionne également que certains endroits moins bien éclairés du parc (belvédère) bénéficieraient à l'être davantage pour différentes raisons, dont la sécurité des promeneurs du soir.

Suite aux échanges où tous, incluant le conseil d'administration du CLSS, reconnaissent le bien-fondé d'offrir aux jeunes et à l'ensemble des citoyens du quartier un parc qui répond à leurs besoins, tout en minimisant les inconvénients pour les résidents à proximité, il est convenu de faire les propositions suivantes pour l'aménagement :

- Pour les installations pour la planche à roulettes, choisir des plantations qui minimisent le bruit et l'éclairage et orienter celui-ci de façon à ce qu'il ne déborde pas sur les propriétés voisines;
- Pour les installations pour la planche à roulettes, s'assurer que les heures de fermeture (10 heures) soient respectées, qu'il y ait du gardiennage et que les jeunes aient accès aux installations sanitaires du parc durant les périodes d'ouverture;
- Revoir l'éclairage à différents endroits du parc, notamment au Belvédère qui est peu éclairé le soir;
- Délimiter davantage le terrain de pétanque.

Les membres du conseil, ainsi que son président, Jacques Alméras,, remercient chaleureusement Richard Marchand de sa présentation et de son écoute.

10-05-04 Préparation du concours de photos

Sylvie Turcotte, la responsable du concours pour le conseil, fait part aux membres de certaines propositions relatives à la tenue de cette deuxième édition du concours de photographie amateur pour les résidents du quartier et ceux qui y travaillent afin de recueillir les commentaires et l'assentiment des membres du conseil de quartier.

1- Le calendrier du concours est adopté ;

Actions	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Organisation							
Publicité							
Soumission des photos							
Sélection du Jury						Au + tard le 15	
Exposition							Sem. des 14/21 /28
Dévoilement							Sem. du 5 décembre

2-On suggère d'utiliser le concert de Noël pour faire connaître les lauréats des photos primées et d'exploiter le plus possible les TIC dans le cadre du concours;
3-On remet au comité la responsabilité de préciser le thème du concours, tout en indiquant qu'il est important que ce thème, tout en servant à orienter les participants, permettent une diversité de photos;
4-Jacques Alméras s'engage à solliciter la caisse populaire pour une commandite, alors que les membres du comité seront responsable de solliciter les autres commanditaires;
5-Les membres du comité sont confirmés, soit Antoine Godbout, Marie-Ève Fortier, Jean-Christian-Roy, Marie-Josée St-Germain, Sylvie Turcotte ainsi que la contractuelle qui accompagnera le comité;
6-La résolution suivante est présentée. Sur proposition de Jacques Alméras, appuyée par Jean-Christain Roy, il est résolu d'embaucher, pour le concours 2010, la contractuelle dont les services ont été utilisés en 2009 et de réserver une somme de 3 000\$ pour la réalisation du concours de photos, sous réserve des disponibilités budgétaires consenties par la Ville à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

10-05-05 Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 7 avril 2010

Sur proposition de Roger Boileau, appuyée par Marc Julien, le procès-verbal est adopté.

Adoptée l'unanimité.

Suivi au procès-verbal

En suivi au pont **Maison des jeunes dans le quartier**, Martin Dumas précise que des subventions restent à trouver pour sa réalisation. À titre de directeur du CLSS, il indique que le Centre est en discussion avec les promoteurs du projet. Il précise qu'on s'entend sur le fait que le Centre et la Maison des jeunes partagent une mission commune. Trois hypothèses de partenariat sont à l'étude : 1- une maison des jeunes complètement indépendante, qui entretiendrait cependant des liens avec le CLSS; 2-une maison des jeunes complètement intégrée au CLSS; 3-un modèle entre les deux dont les composantes restent à préciser.

10-05-06 Période du public

Cette partie a été réalisée lors de la présentation des travaux d'aménagement du parc Saint-Sacrement.

10-05-07 Période d'information du conseiller municipal

Yvon Bussières informe les membres que des travaux seraient en cours à la Ville pour identifier différentes problématiques reliées à la sécurité au niveau de la circulation automobile.

**10-05-08 Projets priorités. Rapport du comité de circulation.
Concertation avec l'Arrondissement
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge**

- Le responsable du comité, Marc Julien, informe les membres qu'il doit relancer le responsable du dossier de la sécurité autour de l'école;
- Il indique que Danielle Grondines poursuit les travaux avec le RTC concernant le circuit de la 802;
- Jean-Christian Roy dépose une lettre faisant état de l'avancement des démarches réalisées relativement à la pollution sonore occasionnée par les autobus du RTC sur l'avenue Calixa-Lavallée. (voir lettre en annexe 2).
- Les membres du conseil de quartier demande au comité de travail sur la circulation d'examiner la pertinence de se concerter avec l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge autour de certaines questions de circulation;
- La proposition suivante est présentée. Sur proposition de Jacques Almeras, appuyée par Marc Julien, il est convenu de rencontrer, en comité de travail plénier de conseil de quartier, le représentant de la Ville affecté au dossier de la circulation pour le quartier pour une séance d'échange autour de cette problématique.

Adoptée à l'unanimité

- 10-05-09 Divers :**
- 1-Agrandissement du CHSLD rue Painchaud
 - 2-Parc Gomin
 - 3-Entente avec le CLSS pour l'utilisation de ses locaux pour le Conseil de quartier

1- Agrandissement du CHSLD rue Painchaud

Rappelons qu'il s'agit des consultation menées par les conseils de quartier Cité-Universitaire relatives à une modification au Règlement sur l'urbanisme pour permettre l'ajout d'un 5^e étage à ce nouvel édifice pour permettre l'ajout de 62 chambres supplémentaires, ce qui est non conforme à la réglementation actuelle qui permet 4 étages.

Roger Boileau et Marie-Josée Saint-Germain font le point sur ce dossier. Deux rencontres publiques se sont tenues à cet effet, soit les 21 et 28 avril 2010

Argumentaire des propriétaires :

Répondre à un besoin social évident (forte demande)
CHSLD bien situé
Stationnements intérieurs gratuits (semaine et fds) pour employés et visiteurs
Effet minime à l'égard de l'ensoleillement

Questionnement du public :

Augmentation de la circulation
Contestation des données sur l'ensoleillement
Bâtiment plus massif dans le décor et visibilité accrue de la mécanique sur le toit
Dérangement des résidents des rues avoisinantes pendant la construction
Dérangement des pensionnaires pendant la construction

Malgré l'ambivalence exprimé par certains membres du conseil de quartier Cité-Universitaire, les membres ont finalement voté unanimement contre le projet. (annexe 3)

La suite des choses :

- 1) Consultation publique le 10 mai à 19h00 au Bureau de l'Arrondissement, 1130 Rte de L'Église (salle du Conseil). Cette consultation s'adresse à tous. Les résidents du quartier St-Sacrement des rues avoisinantes au CHSLD peuvent voter.
- 2) Ouverture des Registres : 8-10 jrs d'avis si 12 citoyens d'une même zone + zones contigües en font la demande.
- 3) Si oui, référendum ou évocation de l'Article 74,4 par le Conseil de Ville

Les membres du conseil conviennent qu'il est de leur devoir d'informer les résidents concernés du quartier Saint-Sacrement de la tenue de la consultation du 10 mai. Sur proposition de Jacques Alméras, appuyée par Roger Boileau, il est convenu qu'une lettre sera préparée et distribuée aux portes des résidents des rues concernées pour leur faire part de la situation.

Adoptée à l'unanimité

2- Parc Gomin

Jacques Alméras dépose la lettre envoyée par les trois présidents des conseils de quartier suivant, soit Saint-Sacrement, Sillery et Cité-Universitaire, laquelle fait état des recommandations unanimes des trois conseils pour l'aménagement du Parc Gomin. (voir lettre en annexe 4). À ce jour, aucune réponse officielle n'a été reçue. Yvon Bussièrès fera une relance auprès des conseillers de ces secteurs pour valider leur position à ce sujet.

3- Entente avec le CLSS pour l'utilisation de ses locaux pour le Conseil de quartier

Un document est déposé à cet effet par Martin Dumas (annexe 5). Il est convenu que les membres en prendront connaissance et feront part de leurs commentaires avant son adoption à la prochaine rencontre du conseil.

10-05-10 Trésorerie

Aucun élément sur ce thème.

10-05-11 Levée de l'assemblée

Sur proposition de Jacques Alméras, appuyée par Sylvie Turcotte, l'assemblée est levée à 21h55.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Alméras, président

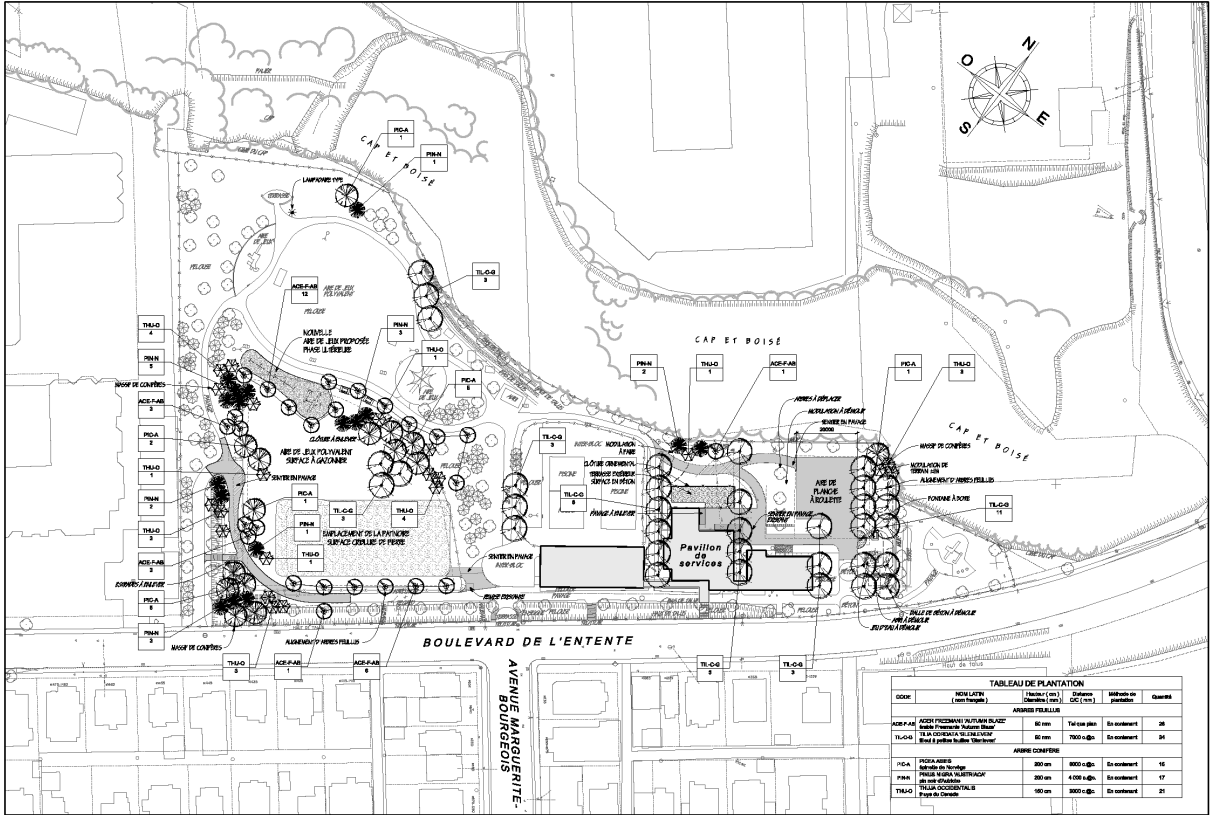


TABLEAU DE PLANTATION					
CODE	NOM LATIN (nom français)	Taille (cm)		Quantité	Commentaire
		Hauteur	Largeur		
ARBRES FEUILLEUS					
ACP-PAR	ACER PRINCEANUM 'OLYMPIAN PRINCE'	80 cm	Talus 20m	En conteneur	26
TL-GR	TILIA CORDATA 'SILVIA LINDL'	80 cm	7000 x 800	En conteneur	24
ARBRES CONIFÈRES					
PCA	PICEA ABIES	300 cm	8000 x 800	En conteneur	16
P-NA	PRUNUS ASTRALICUS	300 cm	4000 x 400	En conteneur	17
TL-GR	TILIA CORDATA 'SILVIA LINDL'	100 cm	3000 x 800	En conteneur	21

**PARC SAINT-SACREMENT
RÉAMÉNAGEMENT**